



santé au travail en limousin

Suivez-nous sur TWITTER :
[@STL_limousin](https://twitter.com/STL_limousin)



DoC'Actus

Bulletin d'information du centre de documentation en santé au travail en Limousin

N° 109, avril 2017

Sommaire :

| | |
|--|-----------|
| Extraits du Journal Officiel de la République Française | 2 |
| Extraits du Journal Officiel de l'Union Européenne | 3 |
| Jurisprudence | 3 |
| Circulaire | 4 |
| CISME | 4 |
| Ministère du travail | 4 |
| Les questions juridiques de l'ISTNF | 4 |
| Le tweet du mois | 5 |
| Les brèves | 6 |
| Rapports et études | 8 |
| Congrès, conférences, journées médecine du travail | 9 |
| Sur le web | 9 |
| La boîte à outils | 10 |
| Les chiffres en plus | 10 |
| Documents INRS | 12 |
| C'est tendance... | 12 |



Circulaire

- [Circulaire du 24 mars 2017](#) relative aux **autorisations d'absence dans le cadre d'une assistance médicale à la procréation.**

Résumé : La présente circulaire précise, sous réserve des nécessités de service, que les employeurs publics peuvent accorder aux agentes publiques des autorisations d'absence pour les actes médicaux nécessaires à l'assistance médicale à la procréation (PMA), à l'instar de ce que prévoit le droit du travail pour les salariés du secteur privé. L'agent public, conjoint de la femme bénéficiant d'une assistance médicale à la procréation, peut, sous réserve des nécessités de service, bénéficier d'une autorisation d'absence pour assister à trois au plus de ces actes médicaux obligatoire (PMA).

CISME

SIR / VIP : un outil dérivé du thésaurus des expositions professionnelles : Le CISME vient de mettre en ligne un document élaboré par le pôle médico-technique à partir des Matrices Emploi-Expositions Potentielles et du Thésaurus des expositions professionnelles qui liste les professions éventuellement concernées par un suivi individuel renforcé et celles pouvant générer une prise en charge, sous forme d'une VIP avant l'affectation du salarié.

- [Liste des professions SIR / VIP.](#)

Ministère du travail

Le Ministère du travail met à jour ses fiches conseils, 20/03/2017 :

- [Le suivi de l'état de santé des salariés](#)
- [5 questions/réponses sur la santé au travail](#)
- [La reconnaissance de l'inaptitude médicale au travail et ses conséquences](#)

Les questions juridiques de l'ISTNF

L'employeur doit justifier de recherches loyales et sérieuses de reclassement malgré l'avis d'inaptitude à tout poste et le refus du médecin du travail de le préciser : Par un arrêt du 8 février 2017, la Cour de cassation confirme sa position selon laquelle l'avis du médecin du travail déclarant un salarié inapte à tout emploi dans l'entreprise ne dispense pas l'employeur de rechercher des possibilités de reclassement, au sein de cette entreprise et, le cas échéant, du groupe auquel celle-ci appartient. *ISTNF le 03/03/2017.*

- [Lire l'analyse juridique](#)
- [Cass. soc., n° 15-12.704](#) du 8 février 2017.

En cas d'embauche multiple, le médecin du travail peut-il, sur demande de l'employeur, organiser une visite d'information et de prévention(VIP) collective commune à tous ces salariés ? Si loi El Khomri du 8 août 2016 précisée par son décret d'application du 27 décembre, a modifié le suivi de l'état de santé des travailleurs, certains principes demeurent. *ISTNF le 03/03/2017.*

- [Lire l'analyse juridique.](#)

Le Code du travail nouveau est arrivé : Vingt-deux universitaires viennent de dévoiler leur proposition de Code du travail, rénové, amaigri, mais avec notamment une protection renforcée en matière de santé au travail. Cette proposition de refonte complète du Code du travail a pour finalité de rendre le droit plus accessible, mais aussi de l'adapter aux difficultés de notre temps. *Travail & santé, le 15/03/2017.*

- [Lire l'article.](#)

Le bien-être au travail, une idée qui ne date pas d'aujourd'hui : Entre les années 1960 et 1980, s'est développée sur les lieux de travail la gymnastique de pause, ces petites minutes où les salariés s'arrêtaient pour pratiquer la « défatigation ». *FranceInfo le 15/03/2017.*

- [Lire l'article et voir la vidéo.](#)

Quand le travail dérègle l'horloge biologique, aux dépens du sommeil : On dort moins longtemps et moins bien en France comme dans l'ensemble des pays industrialisés, où les rythmes de vie et de travail, en particulier de nuit et en horaires décalés, perturbent notre horloge biologique, au péril de notre santé, alertent des spécialistes, interrogés par l'AFP avec plusieurs patients. *La République des Pyrénées le 18/03/2017.*

[Lire l'article.](#)

Travailleurs exposés au radon : Le ministère du travail fait le point sur les risques et les moyens de prévention. Après un rappel de la réglementation, un [guide de gestion du risque lié au radon à l'attention des employeurs](#) est proposé. Celui-ci élaboré par le ministère chargé du travail et en concertation avec l'autorité nucléaire a vocation à d'accompagner les employeurs dans la connaissance de ce risque et dans la mise en œuvre de la réglementation applicable aux lieux de travail. *Ministère du travail le 15/03/2017.*

- [Lire l'article.](#)

Souffrance au travail des magistrats : La chaîne LCP dans son l'émission « Droit de suite » propose un documentaire sur la souffrance au travail du magistrat, métier au combien essentiel au fonctionnement de notre société. Le documentaire développe les tensions et la souffrance que vivent les magistrats désireux de rendre la justice mais soumis à des exigences de productivité.

C. Desjours propose son analyse de cette souffrance, permettant ainsi d'aller bien au-delà du simple constat. *Ergopur malt le 22/03/2017.*

- A voir sur [le site](#) LCP.
- [Livre blanc de la souffrance au travail des magistrats](#) édité par l'Union syndicale des magistrats (2015, 78 pages).

Chantiers et BTP : les documents, panneaux et affichages obligatoires : L'employeur étant tenu à une obligation de sécurité de résultat, il doit garantir la santé et la sécurité de ses salariés en entreprise. C'est pourquoi, un certain nombre d'affiches et de documents doivent être présents dans l'entreprise. Le milieu du bâtiment et travaux publics (BTP) est particulier. Plus exposé aux dangers, des précautions particulières sont à observer. *Juritravail le 27/03/2017.*

- [Lire l'article.](#)

Santé auditive des musiciens : la musique qui fait mal. Acouphènes, hypersensibilité au bruit et perte d'audition : si la musique adoucit les mœurs, elle peut aussi blesser ceux qui la jouent. En raison de l'art qu'ils pratiquent, les musiciens sont fréquemment exposés à de hauts niveaux sonores, notamment au sein des orchestres. Sans protection, les blessures sont parfois permanentes. *Lapresse.ca le 29/03/2017.*

- [Lire l'article.](#)

La santé mentale au travail est un investissement social : Face à l'importance du « renouvellement d'approche de la santé au travail initié par les partenaires sociaux, la prévention primaire en tant qu'investissement social doit pouvoir promouvoir l'idée sous-jacente que l'on peut conjuguer développement économique et social, en évitant que des problèmes (psycho)sociaux apparaissent, en dotant les individus et les organisations des capacités réflexives et d'agir qui leur permettent de faire face à leur communauté de destin. *Gestionsociale.fr le 30/03/2017.*

- [Lire l'article.](#)

Conditions de travail - bilan 2015 : Cet ouvrage, préparé annuellement par le ministère chargé du travail et présenté aux partenaires sociaux, réunis au sein du Conseil d'orientation sur les conditions de travail (COCT) lors du second semestre 2016, dessine un panorama global de l'action en faveur de la prévention des risques professionnels et de l'amélioration des conditions de travail. Ministère du travail, mars 2017.

- [Lire l'article](#)
- [Consulter le document](#) (552 pages)

Prévenir les risques professionnels : un enjeu économique pour l'entreprise. Au lendemain et dans la continuité des [Débats d'EUROGIP](#) qui portaient sur "La santé-sécurité au travail, un levier de performance pour l'entreprise", EUROGIP publie une note sur le thème "Prévenir les risques professionnels : un enjeu économique pour l'entreprise". Le document passe en revue un ensemble d'études qui convergent sur un point essentiel : la prévention est rentable économiquement. *Eurogip le 03/03/2017, 34 pages.*

- Télécharger le [communiqué de presse](#).
- [Télécharger la note](#).

Parlons travail : Avec plus de 200 000 participants et 20,4 millions de réponses, Parlons travail est la plus grande enquête jamais réalisée en France sur le travail. Parlons Travail interroge à la fois les conditions concrètes de travail (horaires, efforts, environnement, ...), le rapport aux collègues et supérieurs, le rapport au travail lui-même, son sens et son utilité, les discriminations, les parcours, les liens entre santé et travail, les jugements sur la place du travail dans la société d'aujourd'hui, etc. Le rapport a été dévoilé le 16 mars dernier. *Parlonstravail.fr, le 16/03/2017.*

- [Lire le rapport complet](#).

Travail en centres d'appels téléphoniques : L'objectif principal de cette étude est d'identifier les problèmes de santé et les facteurs associés des salariés en centres d'appels téléphoniques. Et plus particulièrement, d'objectiver et quantifier les problèmes de santé des salariés des centres d'appels en lien avec leur activité professionnelle, de décrire les liens entre conditions de travail et santé des salariés et le retentissement des troubles déclarés sur la vie quotidienne et leur prise en charge et enfin de permettre d'élaborer des préconisations et des outils de prévention afin de limiter le retentissement sur la santé de l'activité des centres d'appels téléphoniques. *ORS Poitou-Charentes - La santé des salariés des centres d'appels téléphoniques externes en Poitou-Charentes - 2016*

- [Lire le rapport](#).
- [Lire le résumé](#)

Travail et souffrance psychique (étude Héraclès 2014) : Un quart des patients des généralistes occupant un emploi en souffrance psychique en lien avec leur travail. C'est le principal résultat de l'enquête Héraclès menée en 2014 auprès de 2036 adultes venus consulter leur généraliste (121 ont participé à l'étude) dans le Nord et le Pas-de-Calais. Celle-ci a objectivé une souffrance en lien avec le travail estimée entre 24,5 et 25,8% selon le type de mesure (objectivée par le Mini, diagnostiquée par le généraliste ou ressentie par le patient). Les troubles les plus fréquents retrouvés ont été l'anxiété généralisée (18,2%), les épisodes dépressifs majeurs (13,9%) alors que les risques suicidaires étaient retrouvés chez 8,8% des patients inclus. *F2RSM PSY, mars 2017.*

- [Télécharger les résultats](#).

Avis et rapport de l'ANSES :

- [AVIS et RAPPORT de l'Anses relatif à l'Evaluation des indicateurs biologiques d'exposition et recommandation de valeurs biologiques pour le Chrome VI et ses composés](#)
- [AVIS et RAPPORT de l'Anses relatif à l'Evaluation des indicateurs biologiques d'exposition et recommandation de valeurs biologiques de référence pour l'acrylamide \(N° CAS : 79-06-1\)](#)
- [AVIS et RAPPORT de l'Anses relatif à l'Evaluation des indicateurs biologiques d'exposition et recommandation de valeurs biologiques de référence pour le butylbenzyle-phthalate \(BBzP\) \(N° CAS : 85-68-7\)](#)
- [AVIS et RAPPORT de l'Anses sur l'Evaluation des indicateurs biologiques d'exposition et recommandation de valeurs biologiques de référence pour le di-n-butyle-phthalate \(DnBP\)](#)

Congrès, conférences, journées médecine du travail

Association santé et médecine du travail, psychopathologie du travail :

- [Analyse du Rapport parlementaire sur l'épuisement](#) professionnel : De bonnes intentions mais aussi des développements préoccupants
- [Epuisement professionnel](#) : un « concept-écran », l'arbre qui cache la forêt
- [La clinique médicale du travail](#)
- [Les processus psychopathologiques et les maladies psychiques engendrés par le travail](#)
- [Fiche Pratique](#) : Instruire cliniquement les déterminants de la Souffrance au travail
- [Burn-out constaté médicalement](#). Qu'en reste-t-il après l'analyse du travailler ?
- [Note de lecture de ce cas clinique](#) : pour alimenter la dispute sur la question de l'investissement au travail
- [Bibliographie](#) association SMT, Clinique médicale du travail, métier, pratiques professionnelles, souffrances au travail, prévention de psychopathologies du travail

Semaine santé mentale et travail, rencontres EPSM des 14 et 21 mars 2017 : (Toutes les interventions sont en écoute). *ISTNF le 24/03/2017.*

- Mieux comprendre la souffrance au travail : [Ecoutez la restitution sur le site epsm-al.fr](#)
- L'insertion professionnelle : [Ecoutez la restitution sur le site epsm-al.fr](#)

Sur le web

Base de données Caces : Vous recherchez un organisme testeur certifié pour la délivrance du Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité (Caces) ? La base de données dédiée de l'INRS fait peau neuve. *INRS le 15/03/2017.*

- [Consulter la base de données de l'INRS.](#)

Nouveau site Internet de l'Aract Nouvelle-Aquitaine : L'Association Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail en Nouvelle-Aquitaine présente son [nouveau site Internet](#). *ARACT, mars 2017.*

- Un agenda avec toutes les manifestations organisées dans la grande région,
- Les thèmes d'intervention,
- L'offre de services,
- L'ensemble des ressources (publications, cas d'entreprises, vidéos...).

La boîte à outils

Guide pratique à l'usage des employeurs publics : la prévention des inaptitudes et le maintien dans l'emploi dans la fonction publique. Ce guide est le fruit d'un groupe de travail inter-fonction-publique et permet d'accéder à des informations pratiques : Fiches descriptives, témoignages, argumentaires, des données chiffrées et des adresses utiles. *Handipacte, Fonction publique Nouvelle Aquitaine, décembre 2016, 64 pages.*

- [Télécharger le guide.](#)

VADE MECUM RPS : Deuxième édition à l'intention des médecins du travail et de leurs équipes de santé au travail élaboré par le Groupe santé mentale de Bourgogne. Cet ouvrage, réalisé par ceux-là même qui interviennent dans l'entreprise, constitue un support d'aide au diagnostic, à la décision. Il offre à tous les acteurs de terrain confrontés à ces risques des analyses et des outils qui faciliteront leurs pratiques. *Directe Bourgogne Franche-Comté, mars 2017, 117 pages.*

- [Télécharger le document.](#)

En cuisine : trois nouveaux dépliants destinés aux salariés de la restauration. SSTRN, février 2017.

- [Cuisiniers, prenez soin de votre santé au travail](#)
- [Serveurs, prenez soin de votre santé au travail](#)
- [Plongeurs, prenez soin de votre santé au travail](#)

Cyberharcèlement au travail : On en parle peut-être moins mais le Cyberharcèlement touche également le monde des adultes, notamment dans le milieu du travail. Comment s'en protéger ? Le CESI vient de publier une fiche conseil sur ce thème. *Fiche d'information CEDIOM, CESI.be - mars 2017.*

- [Télécharger la fiche.](#)

Droit à la déconnexion : L'Ugict-CGT publie un guide de négociation sur le droit à la déconnexion. Au sommaire, le rappel de la loi, les dispositions à négocier (encadrement de l'usage des outils numériques, périodes de trêve des messageries professionnelles, fermeture des serveurs...) et les points de vigilance à respecter notamment en matière de santé et de QVT. Le guide est complété par des extraits d'accords d'entreprises. *Actuel HSE le 23/03/2017.*

- [Consulter le guide.](#)

Le handicap peut constituer un levier d'innovation RH : L'Agefiph en partenariat avec le magazine Liaisons Sociales donne la parole à des responsables RH et des dirigeants d'entreprises ayant dû se saisir de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés pour explorer de nouvelles pratiques managériales dans un livret consultable en ligne. *istnf.fr le 28/03/2017.*

- [Lisez l'information sur le site agefiph.fr](#)

Les chiffres en plus

Stress et grande fatigue sont le lot quotidien des artisans du BTP : Pas d'accalmie pour les artisans du BTP ! Au contraire même. Malgré les mesures qui ont été prises par le Compte pénibilité, leurs conditions de travail continueraient à se dégrader sévèrement. Et les chiffres parlent d'eux-mêmes : 60% des artisans du BTP travaillent plus de 50 heures par semaine. A l'origine de ce constat, la 3ème édition du baromètre ARTI Santé BTP, publiée le 9 mars dernier par la Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (Capeb), la Chambre nationale des artisans des travaux publics, des paysagistes (CNATP) et le pôle d'innovation de l'artisanat et des petites entreprises (Iris-ST). *CAPEB Haute-Vienne le 09/03/2017, 8 pages.*

- [Lire le communiqué de presse.](#)
- [Télécharger le document.](#)

La souffrance au travail progresse pour 90 % des Français et les réponses manquent : À l'occasion des Semaines d'information de la santé mentale, le groupe MGEN a réalisé, avec OpinionWay, une étude sur le vécu des actifs en France en matière de santé mentale au travail. Leur conclusion : alors que la souffrance leur apparaît comme une réalité de plus en plus forte, ils ne trouvent pas de réponses satisfaisantes auprès de leur hiérarchie, des RH ou de la médecine du travail. 90% des actifs pensent que la souffrance au travail a augmenté depuis 10 ans. Interrogés sur le nombre de personnes qu'ils imaginent concernés par la souffrance, ils sont 51% à répondre 1 sur 10 (1 sur 100 : 29%).

Pour eux, la souffrance est d'abord d'ordre psychologique. 66% y associent le stress, 60% le harcèlement moral, 56% le burnout, avant l'épuisement (48%) et le harcèlement physique (15%). Ils décèlent des causes du même ordre : le stress (46% des répondants) et le harcèlement moral (27%) mais aussi le manque de reconnaissance de la hiérarchie (27%). MGEN, 16/03/2017.

- [Lire le communiqué de presse "Santé mentale et travail"](#)
- [Télécharger le rapport.](#)

Baromètre national sur la qualité de vie au travail dans l'économie sociale et solidaire : La situation se dégrade. Trois ans après la 1ère édition, la mutuelle Chorum publie l'édition 2017 du baromètre national sur la qualité de vie au travail dans l'ESS. Avec cette deuxième édition, c'est donc la première fois que le secteur de l'ESS peut analyser l'évolution de la qualité de vie au travail des salariés et dirigeants. Depuis 2013, la qualité de vie au travail (QVT) s'est légèrement dégradée, ce qui n'entame pas pour autant l'attachement des salariés et dirigeants à leur secteur. Chorum/Cides le 07/03/2017.

- Lire la [synthèse](#).

Photographie statistique des accidents de travail, de trajet de des maladies professionnelles selon le sexe entre 2001 et 2015 Depuis 2012, dans le cadre d'un projet relatif à "la santé et aux conditions de travail des femmes et des hommes en France", l'Anact réalise annuellement une analyse sexuée des accidents du travail, des accidents de trajet et des maladies professionnelles à partir des statistiques de sinistralité au travail des salariés, fournies par la CNAMTS. Cette cinquième édition de l'étude quantitative met en lumière l'évolution sur la période 2001-2015 des écarts entre les femmes et les hommes en matière de santé au travail.

- [Photographie statistique des accidents de travail, de trajet et des maladies professionnelles selon le sexe entre 2001 et 2015 \(16 pages\)](#)

Résultats de l'observatoire de la sécurité des médecins 2016 : 968 incidents ont été déclarés en 2016. Il s'agit du nombre de déclarations le plus important depuis la création en 2003 de l'Observatoire de la sécurité des médecins. Dans ce contexte préoccupant, et comme en 2015, 56% des incidents n'entraînent cependant pas de suites légales, proportion la plus élevée depuis la création de l'Observatoire. Fondé sur une démarche déclarative volontaire, l'Observatoire de la sécurité ne permet malheureusement pas un recueil exhaustif des agressions et violences subies par des médecins dans le cadre de leur exercice. CNOM le 23/03/2017.

- [Résultats complets de l'Observatoire pour 2016](#)
- [Communiqué du 23 mars 2017](#)

Spécialités (hors généraliste) les plus touchées

| 2015 | Effectifs | % | 2016 | Effectifs | % |
|----------------------------|-----------|----|----------------------------|-----------|----|
| Ophtalmologue | 52 | 6% | Ophtalmologue | 56 | 6% |
| Médecin du travail | 33 | 4% | Psychiatre | 23 | 2% |
| Psychiatre | 25 | 3% | Dermatologue | 23 | 2% |
| Gynécologue / Obstétricien | 23 | 3% | Gynécologue / Obstétricien | 19 | 2% |
| Dermatologue | 22 | 3% | Pédiatre | 14 | 1% |
| Radiologue | 20 | 2% | Médecin du travail | 13 | 1% |
| ORL | 9 | 1% | ORL | 12 | 1% |
| Anesthésiste / REA | 9 | 1% | Orthopédiste | 12 | 1% |
| Neurologue | 9 | 1% | Radiologue | 11 | 1% |



Documents INRS

Nouveautés INRS

- [ED 6243](#) : Aide-mémoire technique - Toilage sur tours horizontaux. Comment travailler en sécurité ?
- [ED 6263](#) : Poussières. Guide de bonnes pratiques en démolition.

Nouvelle édition *(annule et remplace l'édition précédente)*

- [ED 912](#) : Le tour

Dernières mises à jour de la base **Fiches toxicologiques** (Corrections éditoriales mineures) - 16/02/2017 -

- [Acétate d'éthyle \(FT 18\)](#)
- [Fibres de verre à usage spécial \(FT 268\)](#)
- [Acétate d'isobutyle \(FT 124\)](#)
- [Cyanamide de calcium \(FT 186\)](#)
- [Carbétamide \(FT 303\)](#)
- [Acide peracétique \(FT 239\)](#)

C'est tendance...

M'enfin... : Créatif, adepte du «no-stress», amoureux des plantes... Malgré ses 60 ans, Gaston Lagaffe incarne un grand nombre de tendances actuelles dans le monde du travail. Explications. *Lefigaro.fr le 06/03/2017.*

- [Lire l'article.](#)